

## COMMUNE DE BAVINCHOVE

### COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2014

**Etaient Présents** : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Bernard HAVET, Jean-Pierre LAMOITTE, Stéphane VERCRUYSSSE, Dominique HAMEK, Annie ROGER, Anne-Laure MASSIET, François VERMERSCH, Anne-Lise DEVULDER, Franck VANDENKERCKHOVE, Serge LACONTE.

**Absents excusés** : Régis WULLENS, Lucien LAUWERIER,

**Absent** : Geoffrey BACZYNSKI

#### **1 - SUITES DE LA REUNION DU 20 JUIN 2014**

- **Affaire BERNARD** : Un nouveau rapport d'expertise a étendu la co responsabilité de M. BAUDENS, de la Commune de BAVINCHOVE et de M. DEGRAEVE aux époux BERNARD (pour 10 %). Ces derniers bénéficient de l'aide juridictionnelle.

L'avocat de Monsieur BERNARD nous interroge sur l'éventualité d'un règlement amiable qui peut avoir lieu uniquement si les assureurs de toutes les parties acceptent les conclusions de l'expert.

- **Affaire SAMSOEN** : Le travail de remise en état de la pâture est terminé. (en partie par l'entreprise MASSIET et en partie -bénévolement- par Monsieur Régis WULLENS).

- **Remerciements** à Messieurs Serge LACONTE, Franck VANDENKERCKHOVE, Stéphane VERCRUYSSSE et Jean-Jacques CUVELIER pour la mise en peinture des passages piétons. Le coût = peinture uniquement, soit une économie de plus de 2 000 €.

- **Remerciements** à Monsieur Bernard HAVET pour les travaux de carrelage au vestiaire du terrain de foot.

- **Busage du fossé à la Plate Bourse**: Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par M. et Mme DEBOUDT concernant le busage de leur fossé qui n'est toujours pas fait et dont promesse avait été faite par l'ancienne Municipalité. Un nouveau devis de l'entreprise DUBRULLE nous est parvenu pour un montant de 2 704,86 € TTC (Busage moitié du fossé). Monsieur le Maire est chargé de contacter M. et Mme DEBOUDT afin de connaître leur position sur cette proposition.

- **Epave de voiture au terrain foot** : lecture d'un courrier adressé au propriétaire (mise en demeure)

- **Nouvelles Activités Périscolaires** : Bilan plutôt positif

- **L'informatique à la bibliothèque** a été installé

- **Bulletin municipal** : la nouvelle formule et le nouveau format sont plutôt bien appréciés.

- **Les enrobés** près du vestiaire foot et du bâtiment communal sont faits.

#### **2 - COMMISSION REVISION LISTES ELECTORALES**

Monsieur André RAUWEL ayant participé à cette commission pendant plus de 30 ans, Monsieur le Maire propose de le mettre à l'honneur lors de la prochaine cérémonie de remise de médailles. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **3 - COMMISSION COLIS DES AINES**

Prochaine réunion le 4 octobre à 9 heures

**4 - MDO** : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mandater la facture pour l'installation de l'abri bus à la Maison Blanche. (Facture datant de l'année 2006 et donc atteinte par la déchéance quadriennale).

**5 - PROJET DE ZEC** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'USAN concernant le projet de Bassin sur un délaissé du TGV Route de la Longue Croix. Pour les services de l'USAN, cette création de Zone d'Expansion de Crue ne semble pas opportune au vu des travaux de déviation du réseau d'eau pluvial à l'aval du village déjà effectués. D'autre part l'USAN peut accompagner la Commune dans des démarches de lutte contre les ruissellements en zone agricole sur la plaine du Brenaert.

## **6 - SUBVENTIONS**

- Subvention DETR accordée pour les travaux de réfection des chéneaux intérieurs de l'église : 35 % de la dépense HT soit : 1 817.25 €
- Subvention CNDS : avis défavorable pour l'installation des perches de tir à l'arc. (Subvention sollicitée : 8 272 €)

## **7 - INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET AU NOUVEAU TRESORIER**

Suite au changement de Trésorier Municipal au 1er septembre 2014, le Conseil Municipal décide de lui accorder l'indemnité de Conseil et de Budget au taux maximum.

## **8 - CCFI**

- A compter du 1er juillet 2015, les demandes de Permis de Construire ainsi que les Déclarations Préalables seront instruits par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Le Plan Local d'Urbanisme deviendra Intercommunal (PLUI). Mme Béatrice DESCAMPS peut venir présenter ce projet au Conseil Municipal.

- D'autre part, diverses Commissions Intercommunales sont ouvertes aux élus municipaux

- 1 - Aménagement, Urbanisme : Jean-Luc FACHE
- 2 - Habitat : Jean-Pierre LAMOITTE
- 3 - Environnement
- 4 - Ordures ménagères : Jean-Pierre LAMOITTE
- 5 - Transition énergétique
- 6 - Développement économique
- 7 - Culture
- 8 - Tourisme : Jean-Jacques CUVELIER
- 9 - Harmonisation et évolution des Compétences
- 10 - Petite Enfance, Jeunesse : Stéphane VERCRUYSSSE
- 11- Action Sociale
- 12 - Voirie : Serge LACONTE
- 13 - Hydraulique :
- 14 - Grands Projets
- 15 - Finances : Jean-Luc FACHE

## **9 - IAT DU PERSONNEL PASSANT DE 30 A 35 HEURES**

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés modifiant les coefficients multiplicateurs de l'Indemnité d'Administration et de Technicité des agents dont l'horaire hebdomadaire est passé de 30 à 35 heures au 1er septembre 2014.

## **10 - SITUATION FINANCIERE**

Monsieur le Maire distribue une situation financière datée de ce jour.

### **DEPENSES**

C/011 : 73 % des dépenses effectuées

C/012 : 75 % des dépenses effectuées

C/65 : 87 % des dépenses effectuées (Cotisation SDIS - Subventions aux associations)

C/66 : 82 % des dépenses effectuées (Intérêts sur emprunts)

### **RECETTES :**

60 % des recettes prévues ont été perçues. Des dotations importantes ne sont perçues qu'en toute fin d'année. Les Impôts Fonciers n'ont pas augmenté dans la Commune de BAVINCHOVE, alors que la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a baissé. La Taxe électricité va également baisser à compter du 1er janvier 2015 (Réforme TCFE).

## **11 - TRAVAUX DE RENFORCEMENT RESEAU EAU POTABLE RD 933**

Présentation des travaux ce vendredi 19 septembre en Mairie

Un arrêté de circulation (entre le PR 47+0054 et le PR 48+0217) a été pris par le Conseil Général pour permettre l'exécution de ces travaux sur la période du 22 septembre au 31 octobre 2014.

## **12 - SIDEN - SIAN**

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du Prélèvement Automatique des factures d'eau.

- Le Conseil Municipal accepte :

☞ L'extension du périmètre d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Val de l'Oise issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et de la Communauté de Communes du Val d'Origny entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l'ensemble de son territoire.

☞ L'extension du périmètre d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION issue de la fusion de la Communauté de Communes OSARTIS et de la Communauté de Communes de MARQUION entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l'ensemble de son territoire.

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel d'activités 2013 établi présenté par Monsieur le Président du SIDEN-SIAN et reprenant les principaux éléments relatifs à la qualité et au prix des services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement. Ce rapport ainsi que le Compte Administratif 2013 et le Rapport Financier sont consultables à l'adresse qui suit : [www.noreade.fr/rape/](http://www.noreade.fr/rape/)

## **13 - ADHESIONS USAN**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la Commune de BOUVINES

## **14 - FORMATION DU PERSONNEL**

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les formations suivantes

- CACES (Conduite d'Engins de Chantier) : 750 € HT

- BAFA Péricolaire : formation générale : 305 € TTC

## **15- ASSOCIATIONS**

- Remerciements de Bavinchove et sa Pétanque ainsi que de l'Amicale des Donneurs de Sang pour la subvention attribuée.

- TUPITA : lecture du bilan 2013/2014

- APE : Accord subvention pour les frais de transport des enfants à la piscine de LUMBRES : 1 400 €

- USB : Accord subvention pour l'achat de matériaux destinés au vestiaire du terrain de foot : 150 €

- Secours populaire : Refus demande solidarité aux victimes du conflit à GAZA

## **16 - REMUNERATION DES ENSEIGNANTES**

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la rémunération des heures supplémentaires effectuées par les enseignantes lors des sorties à la piscine de LUMBRES : environ 330 € charges comprises.

## **17 - TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE AU PRESIDENT DE LA CCFI**

- Dans le cadre de la loi MAPAM du 27 janvier 2014, le Président de la CCFI est automatiquement substitué au Maire concernant les pouvoirs de police en matière de collecte des déchets, de stationnement des gens du voyage, de stationnement et de circulation sur la voirie, de délivrance des autorisations de stationnement aux taxis, et de lutte contre l'habitat indigne.

Aussi, compte-tenu de la faculté qui lui est accordée en sa qualité de Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE nous notifie qu'il s'oppose à ce transfert de pouvoirs de police afin de laisser aux maires le plein exercice de proximité auquel ils sont attachés.

- Dans un autre contexte, Monsieur le Maire donne lecture des divers courriers qu'il a adressés à Monsieur le Procureur de la République concernant les perturbations répétées à la vie tranquille de son voisinage en particulier et du village en général, perturbations et/ou agressions à répétitions, générées par un seul et unique individu.

## **18 - COMMISSION SECURITE**

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER est désigné pour représenter la Commune lors des visites et des commissions de sécurité pour les Etablissements Recevant du Public.

## **19 - MOBILISATION CONTRE LA BAISSSE DES DOTATIONS**

- Le Conseil Municipal vote pour la motion de soutien à l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat
- Sur le même sujet, lecture est faite du courrier de Monsieur le Maire d'ESTAIRES qui s'adresse à l'ensemble des parlementaires du Nord-Pas-de-Calais.

## **20 - MAISON FAMILIALE HOSPITALIERE**

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de soutien financier pour la construction de la Nouvelle Maison Familiale Hospitalière à LILLE.

## **21 - EPSM BAILLEUL**

Le Conseil Municipal est sollicité par la Ville de BAILLEUL qui a voté lors de sa séance du 13 août 2014 une motion d'opposition à la direction commune des EPSM de Bailleul et d'Armentières. Le Conseil Municipal désire de plus amples renseignements et reporte donc sa décision à une séance ultérieure.

## **22 - TEMPETE DU 19 JUILLET 2014**

- Suite à la tempête du 19 juillet dernier, d'importants dégâts avaient été constatés dans le chemin piétonnier derrière la Mairie. Des arbres ayant été déracinés et tombés sur les propriétés voisines. Trois assurances et trois experts sont intervenus.

Les travaux d'élagage, d'abattage, de broyage et de remise en état du sentier vont débiter ce lundi 22 septembre pour un coût de 11 856 € intégralement pris en charge par l'assurance.

- D'autre part, l'assurance d'un particulier, riverain du Terrain de football, rembourse intégralement le remplacement d'un projecteur sur lequel un arbre était tombé : 1 965.00 €.

## **23 - ARRET DES DEROGATIONS SUBVENTIONS FDAN**

Le Conseil Municipal soutient les Conseillers Généraux du Groupe Communiste - Front de Gauche qui se mobilisent contre l'arrêt du système de dérogations dans le versement des subventions du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (FDAN). Ce système permettait aux Communes d'engager les travaux prévus dès lors que les dossiers étaient prêts sans perte de temps. Cette souplesse dans le lancement des chantiers avait un intérêt certain pour les Communes comme pour les entreprises locales, dont l'activité était alors garantie.

## **24 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT**

Monsieur le Maire donne connaissance des divers frais de déplacement remboursés au personnel communal.

## **25 - COURRIERS DIVERS**

- M. Jacques VANMARCKE : Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur VANMARCKE, domicilié à HALLUIN, propriétaire de la maison sise 1285 RD 933 à BAVINCHOVE et par lequel il expose un problème de fossé bouché qui engendre une inondation permanente de sa cave et atteint sa chaudière. Cette réclamation a été portée à la connaissance des services du Département, seuls compétents en la matière.

- Monsieur Pascal MARLOT demande l'autorisation de vendre à l'étalage des fruits et légumes, chaque mardi de 16 h à 19 h. Le Conseil Municipal accède favorablement à cette demande.

- Mme Charlotte GRUSON fait part également du problème récurrent d'inondation de son hangar après chaque orage. Le niveau d'eau du fossé monte et donc les eaux de pluie ne s'écoulent pas. Monsieur Jean-Jacques CUVELIER propose de reprendre le collecteur de la carrière voisine et précise qu'il s'agit probablement d'une erreur commise suite au remembrement.

En 2015 : le Conseil Municipal va prévoir un budget de curage de fossés, également d'abattage d'arbres (prévention tempête)

- L'Association TWEE TALEN souhaiterait réaliser le projet de signalétique (plaques de rues) bilingue français/flamand dans le Pays de Cassel - C'est complètement gratuit - Le Conseil Municipal n'est pas opposé à ce projet mais souhaiterait avoir plus de renseignements concernant l'aspect des panneaux.

- BLC OIGNONS : Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée la réclamation portée par Monsieur Hervé LECONTE qui souhaite que soient enlevées les 2 ou 3 remorques de souches d'arbres et de terre déposées par erreur dans sa cour depuis plus de 2 ans. Cet enlèvement est prévu très prochainement.

- M. Didier PARTY nous adresse une demande de remboursement pour un pneu coupé sur le flanc lors de son passage au site de récupération des déchets. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

- M. José DUMONT sollicite le prêt de la salle des fêtes afin d'y produire un spectacle de clown (gratuit) pour les enfants. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- Mme Katia PAON sollicite une aide de la Commune relative à l'acquisition d'un compteur électrique pour l'alimentation de sa friterie installée Route de Saint-Omer. Le Conseil Municipal rejette cette demande et cherchera avec Mme PAON une autre solution satisfaisante pour elle.

## **26 - CONSEIL D'ECOLE**

Il est donné compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole de juillet 2014

## **27 - REUNION SIROM**

Monsieur Jean-Pierre LAMOITTE donne un compte rendu de la réunion du SIROM du 21 août 2014.

De nombreuses communes ont d'énormes problèmes avec les zones de dépôt.

Diverses solutions ont été adoptées :

- Suppression des bennes à déchets et remplacement par des zones de dépôt comme celle du verre. Le SIROM procède à l'enlèvement avec du matériel adapté aussi souvent que nécessaire. Monsieur Jean-Jacques CUVELIER a proposé un nouveau plan pour la zone de dépôt sise rue de la Gare.

- Limitation de hauteur (portiques) pour éviter les camionnettes mais laisser un moyen aux camions pour accéder - Eviter les portails (à ouvrir et à fermer) car les dépôts de déchets sont laissés devant les portes

- Installation de caméras : on commence par une, et on finit par devoir en mettre partout. Problème d'exploitation des images et de coût

- Verbalisation

- Appel au civisme

Petit rappel : Heure de ramassage approximatif des Ordures Ménagères Route de Bourbourg : 14 h 30. Les ordures ne peuvent être récupérées par le SIROM si les sacs sont sortis après son passage.

Monsieur Serge LACONTE soulève le problème de la dangerosité du dépôt de verre.

## **28 - REFORME DE LA TCFE**

Monsieur le Maire expose les principales modifications suite à la réforme de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité). La Commune ne touchera plus cette taxe. C'est le SIECF (Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre) qui la percevra (la somme sera redistribuée : renforcement des réseaux, travaux fibres optiques, etc). Le SIECF remboursera en partie la TCFE à la Commune (somme plafonnée au maximum de la loi).

## **29 - REMBOURSEMENT CENTRE AERE**

Le Conseil Municipal accepte de rembourser à M. et Mme MARCOTTE de Oxelaëre la somme de 21 € (Camping payé 2 fois)

## **30 - MISSION D'INSPECTION-CONSEIL EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL**

Le Conseil Municipal décide de passer une convention avec le Centre de Gestion relative à cette mission, pour un coût de 70 € par heure effectuée par l'agent chargé des fonctions d'inspection (ACFI)

### **31 – CEREMONIES**

Le 31 octobre à 18 h 30 auront lieu :

- remise des diplômes et médailles du travail
- remise des diplômes et insignes don du sang
- remise des prix du concours des maisons fleuries
- remise de la médaille de la famille française
- remise de la médaille de la ville

### **32 - QUESTIONS DIVERSES**

Bernard HAVET demande de l'aide pour installer la salle en vue du Banquet

Jean-Jacques CUVELIER soulève le problème de l'emplacement des poteaux de but mobiles au terrain de foot. Un accord avec les riverains avait pourtant été trouvé. Ce problème sera revu très rapidement afin de permettre à ceux qui le désirent de pouvoir pratiquer leur sport sans nuire au voisinage.

Franck VANDENKERCKHOVE :

- fait remarquer le danger auquel sont exposés les enfants de l'école lors de la traversée de la rue des Fleurs (les voitures arrivant de ZUYTPEENE roulent très et trop vite). Il propose que le personnel accompagnant soit au nombre de 3 et non 2 personnes ? Ce trajet a été fait suite à la demande des enseignants.

Les gilets jaunes : c'est bien mais insuffisants. Il faut munir le personnel d'un disque rouge/vert

Il pose la question de savoir s'il ne serait pas judicieux de rapprocher l'école maternelle de l'école primaire et du presbytère.

Monsieur le Maire répond qu'il faudrait bien estimer le coût d'une telle opération et savoir quelles seraient les aides et les subventions possibles compte tenu des récents travaux qui ont été effectués dans les classes maternelles dernièrement.

- soulève le problème de mauvaise visibilité pour la priorité à droite au croisement de la rue de la Gare et de la rue de Cassel

- a du rappeler à des utilisateurs du Skate Park que cet équipement n'était pas destiné au jeu de ballon

Serge LACONTE :

- fait part d'une demande de M. Jean-François VILLAIN concernant la "décharge" entre chez lui et le pont TGV. Il demande si la Municipalité peut procéder à un entretien de ce terrain.

- souhaite que lors de soirées organisées par la Comité des fêtes, priorité soit donnée aux commerçants locaux pour la fourniture des denrées.

Franck VANDENKERCKHOVE approuve.

Stéphane VERCRUYSSSE : signale le problème des toilettes et des chasses d'eau à l'école qui fonctionnent très mal. Problème de calcaire?

Annie ROGER : souhaite connaître la suite quant aux courriers anonymes à l'école - Ni l'Ecole ni la Mairie n'ont de nouvelles récentes.

Monsieur le Maire donne la parole aux personnes présentes (hors Conseil Municipal)

Christian LAUWERIER : - demande que le traitement des trèfles au terrain de foot soit fait rapidement

- Le problème d'évacuation des eaux du vestiaire sera réglé en découpant un peu les enrobés alentour.

- signale que le Club a reçu une assignation dans le cadre de l'action menée par Mme Catherine CNOCKAERT. Somme réclamée : 28 000 €

L'assurance ne pourra pas prendre en charge en cas de condamnation car c'est du pénal.

Patrick VERBRUGGHE demande un nettoyage de chemin (près du TGV)

Catherine CNOCKAERT : précise qu'en tant que présidente du Comité des Fêtes, elle fait tout ce qu'elle peut pour faire vivre les commerçants locaux.

Il faut dissocier le Comité des fêtes, la Boucherie, et l'accident de Benoit : Ce sont trois entités totalement indépendantes les unes des autres.